

« La Patente » : une société secrète d'ici

« Les plaines d'Abraham symbolisent le lieu où le Canada a commencé à faire le choix historique de privilégier l'adaptation plutôt que l'assimilation, le partenariat plutôt que la domination, la collaboration plutôt que la division. »
– Marc Carney

Qu'ont en commun Bernard Landry, Jacques Parizeau, Jean Drapeau, Paul-Émile Léger, Paul Sauriol et André Laurendeau ? Ils ont tous été membres de l'Ordre de Jacques-Cartier, une société secrète fondée dans les années 1920 pour défendre les intérêts des Canadiens-français. À cette époque, les francophones du Canada subissent une discrimination économique, linguistique et culturelle chronique, résultats de la Conquête de 1760. Dans les années 1920, le retard gigantesque des francophones en éducation profite aux anglophones qui exploitent les francophones économiquement, tout en les contrôlant politiquement au fédéral. Dans ce formidable combat de résilience et de survivance qu'est le nôtre, des hommes se sont levés pour tenter d'affranchir les francophones de cette domination et changer l'illusion de l'égalité politique et juridique des francophones en gains concrets à travers une société secrète digne des plus célèbres sociétés de franc-maçonnerie. Faisons un retour, si vous le voulez bien, sur cette société qui est bien de chez nous et qui était à l'avant-garde des luttes linguistiques et nationales jusqu'à la Révolution tranquille.

La fondation de l'Ordre

L'Ordre de Jacques-Cartier est fondé à Vanier, en banlieue d'Ottawa, le 22 octobre 1926 par 17 francophones réunis à l'initiative du curé de la paroisse Saint-Charles, M^{re} Barrette. Le but de cette société secrète est double et démontre de façon concrète la position défavorable des francophones au Canada : développer des mécanismes d'entraide entre les fonctionnaires fédéraux afin de faciliter et d'encourager leur ascension dans les échelons de la fonction publique et de former un bouclier contre les tentatives d'assimilation des francophones. Cette société, naturellement par son caractère secret, agit dans l'ombre et vise à réduire l'influence de l'Ordre d'Orange, dont le but avoué est la suprématie anglaise et protestante. Ses fondateurs voulaient contribuer de façon concrète à la création d'une élite canadienne-française.

La fondation de cet ordre est directement liée aux lois linguistiques discriminatoires envers les francophones qu'ils subissent à l'extérieur du Québec depuis des années. En 1927, par exemple, des membres du Ku Klux Klan

embrasent des croix de bois en Acadie afin d'intimider les francophones. À Moncton, longtemps les francophones évitaient de parler leur langue en public pour ne pas se faire traiter de parias. Dans tous les centres urbains acadiens du Nouveau-Brunswick, et les exemples abondent dans les autres provinces où on retrouvait des communautés francophones, les commerces se conformaient à l'idée que tout devait se passer en anglais seulement. Cette société visait donc à renverser la vapeur et faire valoir les droits linguistiques des francophones.

La structure de l'Ordre et la provenance du mot « Patente »

Bien qu'il soit secret, l'Ordre de Jacques-Cartier a une existence légale. Sa structure est calquée sur les grandes sociétés occultes européennes et américaines : la chancellerie, basée à Ottawa, est le conseil supérieur de l'organisation ; les commanderies sont des divisions régionales chargées du recrutement des membres. Toutes les commanderies portaient des noms des figures importantes de l'histoire des Canadiens-français (un peu à l'image des cellules du FLQ).

Les membres de l'organisation juraient de garder le secret et de ne rien dire à son sujet. Auréolés de mystère, les membres travaillaient, à travers des jeux d'influence, à améliorer le sort des francophones au Canada. L'Ordre connaît une croissance appréciable dès ses débuts, et ce, jusqu'au milieu des années 1950. En 1934, l'Ordre compte 59 commanderies et 128 en 1940. À sa dissolution en 1965, elle comptait 500 commanderies et plus de 5000 membres. Au plus fort de sa popularité en 1955-1956, on compte 11 300 membres. L'Ordre recrute des hommes exclusivement à travers les institutions nationalistes, principalement la Société Saint-Jean-Baptiste. N'entre pas qui veut dans cette société secrète. Ceux qui sont choisis doivent subir un rite d'initiation tenu secret.

L'Ordre est loin d'être une démocratie. Les membres sont recrutés dans une hiérarchie structurée et complexe. Les commanderies ont le pouvoir d'établir, de régir et de suspendre les règles à leur guise. Ils possèdent également le dernier mot sur l'orientation des affaires politiques. Ces commanderies sont recrutés parmi les fonctionnaires,

les directeurs de caisse populaire, les propriétaires de magasins, de journalistes, pour leur potentiel d'influence. L'Ordre peut aussi compter sur un secrétariat permanent qui est notamment responsable de la publication d'un bulletin nommé *L'Émérillon*.

L'Ordre est une société élitiste comme il en existe ailleurs. Afin de remédier aux problèmes nationaux vécus par les francophones, il compte sur des techniques de noyautage et d'externalisation. L'Ordre ne tente pas à supplanter les organisations existantes, mais plutôt à y exercer une influence indirecte. Son principal mot d'ordre est la discrétion. « La Patente » est un terme volontairement évasif pour parler de l'Ordre en public. Comme les membres appartenaient souvent à d'autres clubs sociaux et d'organisations sociales, cela façonnait un maillon communautaire étroit qui rendait difficile de suivre la trace de cette « Patente ». Les assemblées pouvaient aisément se faire passer pour des réunions des Alcools anonymes de l'époque (mouvement Lacordaire) ou du Club Richelieu, autre société d'intérêts des Canadiens-français.

Une action concrète de l'influence de l'Ordre

Grâce à son influence et à la qualité de ses membres, l'Ordre de Jacques-Cartier obtient des gains importants pour les francophones. Plusieurs décideurs qui en sont membres exercent une grande influence à partir des années 1940 sur la société canadienne-française en général, et québécoise en particulier. Des journalistes comme Paul Sauriol, André Laurendeau, Jean-Marc Léger et Pierre Laporte font grandement avancer l'idée d'une plus grande égalité linguistique. L'Ordre orchestre plusieurs campagnes pour l'obtention de chèques bilingues pour l'Allocation familiale en 1945, à une époque où les provinces viennent d'abandonner leurs pouvoirs en matière d'impôts, et celui des Pensions de vieillesse en 1952.

Au niveau institutionnel, l'Ordre favorise la création d'associations francophones neutres, comme la Société Richelieu en 1944 pour contrer l'influence hégémonique de l'Église. En favorisant l'expansion des caisses populaires au Québec et en Ontario, l'Ordre veut donner aux francophones les leviers financiers qui leur manquent cruellement à cette époque. D'ailleurs, pour éviter que les caisses ontariennes se joignent à un regroupement américain, l'Ordre facilite la



Dans les années 1930, plus de 5000 francophones sont recrutés dans le plus grand secret pour intégrer l'Ordre de Jacques-Cartier. Voici une photo des neuf fondateurs lors d'une rare apparition publique, à l'occasion du 25^e anniversaire de La Patente, en 1952.

création de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario en 1946. Il participe également à la fondation de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec en 1947. Il contribue fortement également, par l'entremise de la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'adoption du drapeau québécois en 1948. Elle participe enfin à la création du Collège militaire royal de Saint-Jean en 1952 et à l'Université francophone de Moncton en 1953.

Implosion et disparition de l'Ordre

Avec le début de la Révolution tranquille au Québec, la montée de l'indépendantisme, la laïcisation de la société et les idées de démocratisation en vogue dans la mouvance associative, l'Ordre connaît une période de remise en question qui va ébranler ses fondements. Au sein même de l'Ordre, les membres québécois remettent en cause, comme une bonne partie des leaders nationalistes québécois, le partage d'un destin commun au Canada des communautés francophones. Cette vision va heurter de plein fouet celle des membres des minorités francophones ailleurs au pays qui craignent de disparaître si le Québec territorialise la question francophone aux frontières du Québec.

Alors que la Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme vient d'être créée par le gouvernement de Lester B. Pearson pour trouver une réponse politique aux revendications des francophones, l'Ordre appelle au respect des langues officielles dans les services publics et en éducation. Or, certains membres prennent parti en faveur d'une plus grande autonomie politique pour le Québec.

Ébranlé par ces débats internes, le caractère discret de l'Ordre est divulgué en 1963 par des dénonciations. En marge du congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste, ses

dirigeants se distancient alors de la société secrète. Un an plus tard, un livre-choc sur la franc-maçonnerie canadienne-française est publié. En février 1965, alors que les États généraux sur l'avenir du Canada-français battent leur plein, les chanceliers prononcent la dissolution de l'Ordre. D'autres organisations (Ordre de Jean-Talon, Ordre de la renaissance nationale du Québec) tenteront de préserver l'héritage et l'idéologie de l'Ordre de Jacques-Cartier jusqu'à nos jours.

Bien que cette société secrète ait eu une existence relativement courte, ses actions ont contribué à renforcer l'égalité linguistique des francophones au pays. L'éminence de ses membres triés parmi l'élite a œuvré à dessiner les plans de la Révolution tranquille à plusieurs égards. En mettant à jour cette histoire fort méconnue dans le contexte actuel, on ne peut que s'indigner davantage du discours complètement déconnecté, révoltant et mensonger du Premier ministre Marc Carney sur les Plaines d'Abraham. L'histoire des francophones du Canada est tout sauf une histoire de coopération ; c'en est une de résilience et de survivance face aux tentatives régulières d'assimilation et d'effacement. Elle se perpétue à travers nos héros, nos institutions et des sociétés comme l'Ordre de Jacques-Cartier qui, bien que secrètes, travaillent pour l'amélioration du sort des francophones au Canada.

Pour en savoir davantage :

- *L'Ordre secret*, documentaire de Phil Comeau, 2022, 85 minutes.
- *La Patente*, par Roger Cyr, Éditions du Jour, 1964



Armoiries de l'Ordre de Jacques-Cartier